

Compte rendu non officiel du conseil de l'UFR du jeudi 21 février 2013 rédigé par les élus de la liste « Collégialité et Transparence »

Conseil restreint: recrutement de 2 chargés de cours en physique.

Unanimité.

Conseil plénier

1. Adoption du CR du conseil d'UFR du 24 janvier, après deux corrections. Unanimité.

2. Mission Erasmus des personnels (second appel) : Une seule demande parvenue et donc transmise.

3. Modifications de maquettes :

Imacof demande des modifications en M1 (regroupements de cours pour réduire leur nombre, en S1, S2 mais volume global constant) et en M2 (regroupements et quelques modifications de volume, à volume global constant). Pas d'opposition à ces demandes de modifications d'ordre pédagogique. B.Montigny souligne que les modifications de programme en lycée rendent nécessaires dès l'an prochain des changements de maquette. A cette fin une réunion des responsables des filières de formation L1 et L2 sera organisée début mars.

Les demandes de modification doivent parvenir à l'UFR, validées par les conseils de département pour le prochain conseil d'UFR (4 avril)

3. Evolution du cadre législatif de l'enseignement supérieur.

Jean Fabbri expose les grands traits des évolutions prévues par le gouvernement des masters des métiers de l'enseignement, des concours du CAPES et des IUFM qui deviendront des Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education (ESPE).

Intervention de G. Barles, représentant du CS dans le groupe de travail réuni sur ce sujet : un master enseignement à part, déconnecté des masters disciplinaires. La question du rattachement de l'ESPE se pose de façon cruciale. Le ministère pilote la mise en place de façon ferme, avec des maquettes précises (répartition des points ECTS entre disciplinaire, pédagogique, didactique, professionnel).

Attention, les étudiants qui s'inscrivent dans ces formations seront hors UFR avec des conséquences non négligeables pour certaines formations à faibles effectifs.

La discussion au sein du conseil montre que ces évolutions ne correspondent pas aux attentes

J.C Soret propose un texte de motion précisant les inquiétudes:

Le Conseil de l'UFR Sciences et Techniques de l'Université de Tours exprime sa profonde préoccupation et sa déception face au projet de réforme de la formation des enseignants du second degré (concours du CAPES), qui ne répond pas aux attentes et aux urgences de la situation actuelle. La précipitation et le manque de concertation avec lesquels ce projet a été élaboré conduisent à dégrader la formation des enseignants, au lieu de l'améliorer :

- les épreuves académiques du concours sont marginalisées, alors même que l'instauration annoncée de licences généralistes limitera en amont les apprentissages disciplinaires ;

- l'introduction d'épreuves professionnelles au concours réduit la professionnalisation à une théorie non ancrée dans la pratique et qui risque de n'être qu'un objet de bachotage ;
- l'articulation entre la formation (Master) et le recrutement (concours) contraint les contenus des enseignements, la part disciplinaire étant réduite d'une manière très alarmante ;
- l'initiation à la recherche est sacrifiée par un Master MEEF unique dans lequel les disciplines ne représentent plus que des parcours, dont les programmes sont intenables et qui est isolé du reste de la formation universitaire, empêchant ainsi l'éventuelle réorientation des étudiants (en particulier en cas d'échec au concours), et compromettant la continuation d'études jusqu'à l'agrégation externe.
Le Conseil de l'UFR Sciences et Techniques du 21 février 2013 de l'Université de Tours demande la suspension de ce projet de réforme, pour que s'ouvrent de nouvelles négociations en vue d'une vraie réforme que les universitaires appellent de leurs vœux.

Texte mis aux voix:

3 abstentions, 22 votes favorables.

4. Filières à faibles effectifs

Jean Fabbri indique son souhait de recueillir l'avis du conseil avant sa rencontre avec le président sur cette question.

Sont concernées : 2 licences pro, production caprine et production animale. Il est envisagé par l'UFR de rapprocher ces deux formations dès la prochaine rentrée avec une possible déclinaison apprentissage ultérieurement.

En master :

. M1 et M2 enseignement en Physique/Chimie (9 étudiants en M1 et 9 en M2 cette année) ; concurrence avec Orléans où les effectifs sont plus faibles et la réussite moindre.

. M1 Sciences des matériaux (12, 19 et 15 en M1 ces 3 dernières années)

. M2 modèles non linéaires (5, 8 et 6 ces 3 dernières années) : J.C. Soret insiste sur l'originalité de cette formation et sur le nombre de doctorants en France issus de ce master. Une réduction du coût de cette formation est proposée par l'équipe pédagogique en passant tous les enseignements en TD.

. M2 physiopathologies G. Lalmanach souligne que ces effectifs sont conformes à ceux d'autres formations similaires en France. Cette formation est adossée outre l'INRA, le CNRS et des EA à 3 des 4 unités Inserm de l'université. Des efforts importants ont été faits pour la réduction des coûts (mutualisation, conventions avec d'autres universités...). La majorité des étudiants continuent en doctorat ! Comme en M2reproduction sélection d'environ 20 étudiants mais il y a des défections de dernière minute et des problèmes l'an passé de visa.

. M2 reproduction. Intervention d'A. Duittoz. Sélection de 15 à 20 dossiers d'étudiants mais il y a des

défections de dernière minute. L'élargissement du vivier de recrutement en M2 est envisagé puisque le M1 correspondant accueille plus de 30 étudiants.

. Agrégation de mathématiques (mutualisée fortement avec Orléans et le master de mathématiques) ; à mettre en correspondance avec les besoins en agrégés en mathématiques dans la région Centre.

5. Apprentissage: maintien ou ouverture

Demande d'ouverture à l'apprentissage du M2 Master matériaux multifonctionnels pour septembre 2014, maintien de la perspective d'apprentissage pour le L3 pro (production animale et caprine)

6. Equipement informatique des étudiants fourni par la Région la réponse est claire, ceux-ci préfèrent clairement un ordinateur, voire un e book à une tablette.

7. Projet de local à vélo sécurisé sur le campus pour les deux UFR et l'IUT (coût autour de 100 000 euros pour 100 vélos !) ; avant de faire le montage financier, il faut étudier les possibilités de financement d'un tel projet. Le principe de poursuivre cette réflexion est acté.

8. Projet de calendrier 2013-2014

Pour les sessions de l'an prochain, le nouvel arrêté licence (2011) s'applique et pose la question d'ouvrir l'accès à la session de rattrapage par une note minimale (8 dans l'UFR Droit)

Bénédicte Montigny propose à la réflexion une organisation sur 15 semaines d'enseignement chaque semestre. Une longue discussion sur la faisabilité de ce projet s'ouvre : cela engage pour certains départements et/ou années d'études une réflexion sur les modalités d'évaluation, contrôle continu au lieu d'examen terminal; une attention aux régimes spéciaux pour les convocations ...et la prise en compte réelle soulignée par J Lardon, M. Peigné et J Fabbri de la complexité des charges de travail des personnels de la scolarité

Le principe d'un premier semestre allongé de 12 à 14 ou 15 semaines paraît partagé, pour le second semestre et donc pour la cohérence global de notre calendrier Jean Fabbri propose de reporter la décision au conseil du 4 avril :

il faut encore réfléchir et collectivement!

Fin du conseil à 17h15.